

2<sup>e</sup> édition

## ENTRE VIGNES ET COUDON

VENDREDI 26 AOÛT 2022 À PARTIR DE 17H

PLACE DE LA LIBERTÉ À LA FARLÈDE

DEVANT L'IMMENSE SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA MANIFESTATION « ENTRE VIGNES ET COUDON », QUI S'EST TENUE LE 20 MAI DERNIER, LA MUNICIPALITÉ DE LA FARLÈDE A DÉCIDÉ DE RECONDUIRE L'ÉVÈNEMENT DÈS CET ÉTÉ !

RENDEZ-VOUS EST FIXÉ LE VENDREDI 26 AOÛT 2022, SOUS LES PLATANES DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ, POUR UNE NOUVELLE SOIRÉE QUI S'ANNONCE DÉJÀ PLEINE DE PROMESSES.

Le terroir et l'économie locale seront de nouveau à l'honneur lors de cette grande fête destinée à promouvoir les circuits courts et mettre en valeur le travail des producteurs de la région. L'accent sera mis sur les commerces du centre-ville, impliqués dans la démarche. Ils participent à l'évènement et organisent, pour l'occasion, une grande tombola (achat des tickets dans les commerces dès le mois d'août).

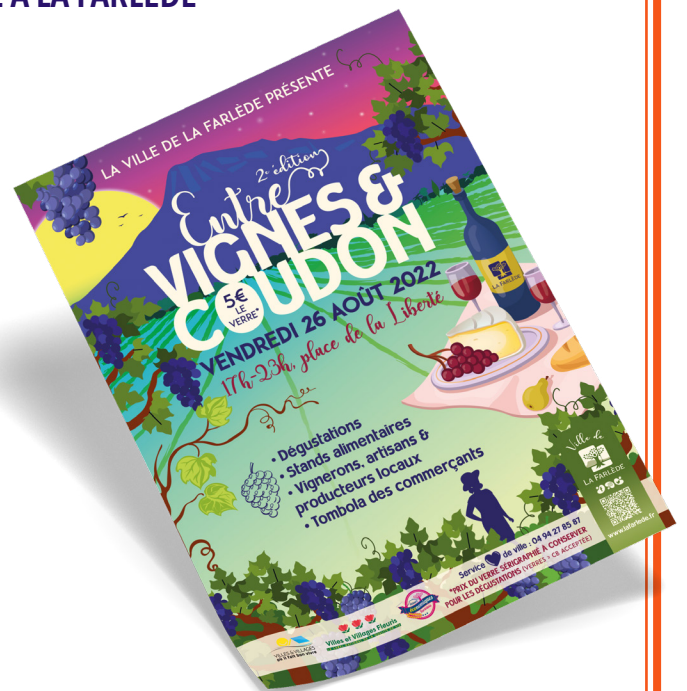
Le concept et l'esprit de la première édition demeurent. Sur place, dès 17h et jusqu'à 23h, le public retrouvera vingt-deux stands de vigneron et métiers de bouche. Certains étaient déjà présents au printemps dernier, d'autres rejoignent la fête pour cette édition estivale enrichissant l'offre de dégustation pour une soirée toujours aussi conviviale et gourmande.

**Plateaux de fromage, charcuterie, acras, brochettes de poulet, anchoïade, tapenade, assiettes de la mer, pâtisseries, crêpes, confitures et miels seront au menu de ce moment spécial qui invite à la détente.**

Sans oublier la pause dégustation\* avec le vignoble Kennel, la coopérative de La Crau, le Domaine de La Navarre, le Château de Saint-Martin, le Château de Jasson, le Domaine de Mesclances, le Château Demonpère, ainsi que le Château de Blanquefort et le Domaine des Bormettes (liste susceptible d'évoluer).

À n'en point douter, le plaisir de partager et de se retrouver en famille, entre amis et collègues, pour clore la saison estivale, sera au rendez-vous.

*\*Un verre de dégustation sera en vente sur place  
5 euros le verre sérigraphié - 2,50 euros le non-sérigraphié*



### LES TEMPS FORTS DE LA SOIRÉE

**19h30**

>> Présentation de l'évènement par Yves Palmieri, Maire de La Farlède

**21h30**

>> Tirage de la tombola des commerçants (ACAF)



Ville de



LA FARLÈDE



www.lafarledede.fr